

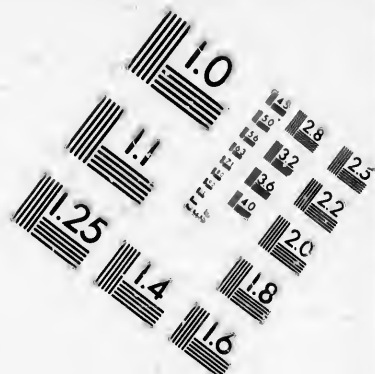
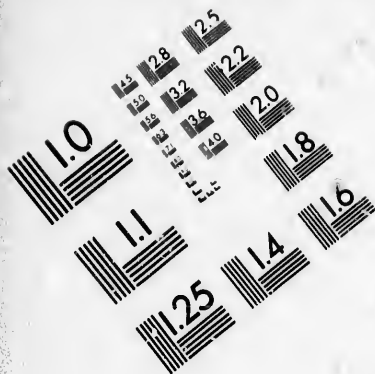
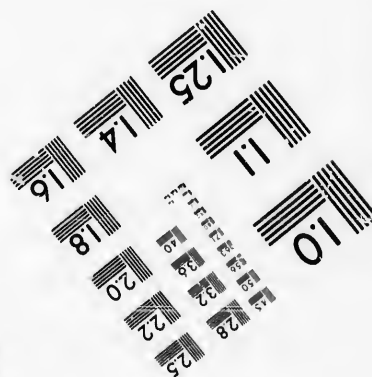
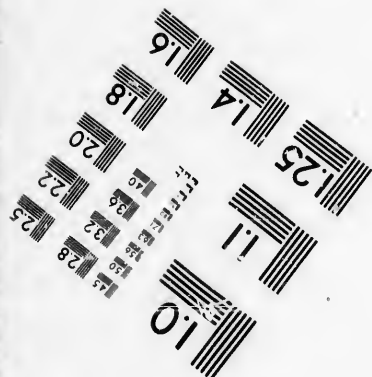
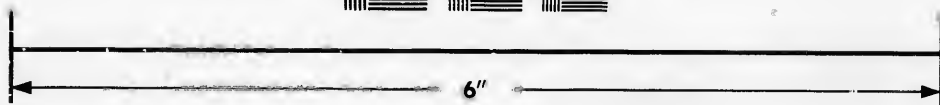
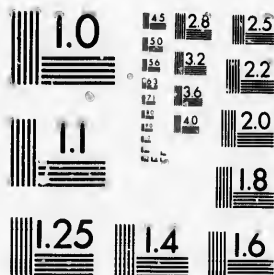


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST 41ST STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manquant
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

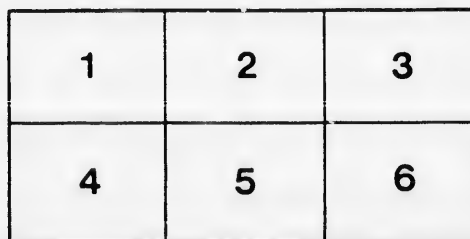
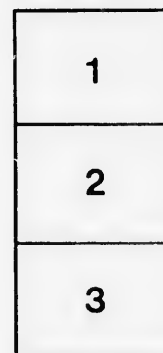
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

- I. U
- II. C
- III. P
- IV. S

MONSIEUR

Je vous
feuilles
Spirituel
prié, si c
et d'en c
garderez
Nous en
diocèses
est déjà
une sou
Je vous
de la pr
si elle ne
dans l'an
saires ou
d'œuvres
auxquell
à votre z

Le 21
de la pro
l'épiscopa

(No. 61.)

Circulaire au clergé.

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
31 Décembre 1876.

- I. Union Spirituelle du clergé.
- II. Cinquantième anniversaire de l'Épiscopat de Pie IX.
- III. Photographies à envoyer.
- IV. Statistique des décès.

MONSIEUR,

I

Je vous envoie avec la présente circulaire deux feuilles expliquant le but et les avantages d'une *Union Spirituelle* dans le cœur de Notre Seigneur. Vous êtes prié, si cette union vous convient, de les signer toutes deux et d'en envoyer une au secrétaire de l'Archevêché; vous garderez l'autre comme mémorial de votre engagement. Nous entrerons ainsi en union avec le clergé des autres diocèses de cette province et de plusieurs autres, où elle est déjà établie. Ce sera pour nous et pour nos ouailles, une source abondante de grâces infiniment précieuses. Je vous recommande d'une manière spéciale *l'apostolat de la prière*, comme œuvre à établir dans votre paroisse, si elle ne l'est déjà. Toutes les œuvres mentionnées dans l'article troisième, ne sont pas également nécessaires ou possibles partout; mieux vaut un petit nombre d'œuvres bien florissantes, qu'un trop grand nombre auxquelles on ne peut donner le soin nécessaire. C'est à votre zèle et à votre prudence de choisir.

II

Le 21 mai prochain sera le cinquantième anniversaire de la promotion de Notre Saint Père le Pape Pie IX à l'épiscopat. A cette occasion, les fidèles du monde en-

tier aimeront à lui offrir l'expression de leur piété filiale et de leur attachement à ce Siège qui est le centre de l'unité catholique. Je vous ai déjà parlé de ce sujet dans ma circulaire du 26 octobre dernier (No. 60).

Je vous envoie aujourd'hui une feuille intitulée *Quinquagesimum anniversarium*, destinée à recevoir les signatures des fidèles de cette Province à l'adresse dont il est parlé dans le mandement.

Vous voudrez bien signer le premier, en disant expressément que vous êtes curé de * * *. Vous inviterez à signer vos marguilliers anciens et nouveaux, conseillers municipaux, et autres principaux citoyens, de manière à remplir entièrement la feuille ou les feuilles que je vous envoie. Il ne doit y avoir qu'un seul nom dans chaque division des colonnes. Vous êtes prié de veiller à ce qu'il n'y ait aucune tache d'encre, et de renvoyer cette feuille aussitôt que possible, sous une grande enveloppe.

III

Vous êtes invité à envoyer au plutôt à M. Livernois, si vous ne l'avez déjà fait, les photographies et lithographies que je vous ai demandées dans ma circulaire du 26 octobre dernier (No. 60). Si nous voulons que cet album soit complet, il faut que tous s'en occupent au plus vite.

IV

Les différentes épidémies qui ont régné dans diverses parties de cette province depuis un certain nombre d'années, ont attiré l'attention du gouvernement, et pour y remédier autant que possible, il a été jugé nécessaire avant tout de bien connaître les différentes maladies et causes de décès dans chaque localité. C'est dans ce but qu'a été sanctionnée le 24 décembre 1875, une loi

spécial
feuille,
registre
inform

Pour
chose à
page, à

Quar
cette fe
crire su
dont le
des troi
1° l'état
défunte
tinetes
semblab
autres d
née vou
giste de
cours de
vous po
Quand v
soin de

Comm
de chose
vice. A
reconnu
de cons

Agréé
chement.

spéciale dont vous recevrez bientôt copie avec une feuille, dans laquelle tous ceux qui sont autorisés à tenir registres, doivent inscrire les causes des décès et autres informations qui y sont signalées.

Pour les baptêmes et mariages, vous n'aurez autre chose à faire que d'en mettre le nombre au bas de la page, à la fin de l'année.

Quant aux décès, aucun nom ne doit être mis sur cette feuille; mais à chaque sépulture vous devez inscrire sur la même ligne horizontale que la maladie dont le défunt est mort, une petite croix dans chacune des trois colonnes perpendiculaires qui font connaître 1° l'état, 2° la nationalité, 3° l'âge du défunt ou de la défunte. Ces croix doivent être petites, mais bien distinctes et sur la même ligne et quand plusieurs cas semblables ont lieu, elles se placent les unes à côté des autres dans la même colonne. A la fin de chaque année vous signerez cette feuille et l'enverrez avec le registre destiné au greffe de votre district. Si dans le cours de l'année la feuille se trouve surchargée de croix, vous pouvez en demander une nouvelle au protonotaire. Quand vous ferez parapher un nouveau registre, ayez soin de demander autant de feuilles qu'il vous en faut.

Comme vous le voyez, ce travail se réduit à fort peu de chose et rendra cependant au pays un immense service. Aussi tous les Evêques de la Province en ont-ils reconnu l'utilité et ont résolu d'en faire *une obligation de conscience* à leur clergé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.

